

DIAMANT NOIR  **DIAMANT NOIR** 

600 kcal

Ensemble
Malt
Houblon

AVEC BIABIA (UN SEUL INGRÉDIENT)

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL

Heureuse Année 2024

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

N° 855 du 12 Janvier 2024

OTR

IMMATRICULATION FISCALE DES PARTICULIERS.

Simplifiez vos démarches en quelques clics. Désormais, créez votre NIF en ligne.

<https://nif.otr.tg>

Gratuit - Rapide - Efficace

Canal OTR +228 90 99 41 01

Nouvel An :



Hermès :
L'arme de la HAAC ^{P.5}
contre les sites illicites



Loi de finances 2024 :
L'OTR lance la
campagne de ^{P.5}
vulgarisation



Agoè-Assiyé :
Après l'incendie, un site
provisoire opérationnel
pour le marché ^{P.6}



Le Chef de l'État reçoit les vœux de l'administration publique

Pascal Bodjona :

Le grand retour !

^{P.4}



Nous sommes plus de 4 Millions à pouvoir gagner chaque jour !

*145#

TMoney
TU gagnes TU gagnes!





DIAMANT NOIR

sans
sucres
ajoutés

33cl
600
FCFA



Eau



Malt



Houblon



**AVEC DJAMA
ON EST ENSEMBLE !**

L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Nouvel An :

Le Chef de l'État reçoit les vœux de l'administration publique

Les fins d'année ont toujours été rythmées au sommet des États par des messages de vœux des chefs d'État. Au Togo le Président de la République a habitué ses concitoyens à des messages de vœux dans lesquels il fait en quelque sorte le bilan de l'année écoulée et se fixe un cap pour les douze mois à venir.

Pour cette année 2024, le format a été modifié et Faure Gnassingbé, friand des innovations a apporté une touche à la façon de présenter les vœux, histoire de rompre un tout petit peu avec la monotonie.

Au cours d'une cérémonie empreinte de solennité mercredi 10 janvier 2020, le Président de la République avec à ses côtés, les premiers responsables des institutions de la république, étaient face à l'ensemble des représentants de l'administration publique pour recevoir leurs vœux de début d'année. Le porte-parole pour la circonstance était le Ministre, Secrétaire Général du gouvernement, Christian



Le Président Faure Gnassingbé entouré des présidents des institutions de la République

Trimua.

Au nom de l'administration publique, le ministre, Secrétaire général du gouvernement a présenté au chef de l'État et à l'ensemble du gouvernement, les vœux de santé, de paix, de prospérité et de bonheur.

Il a rendu hommage au

Président Faure Essozimna Gnassingbé pour les avancées significatives réalisées dans la mise en œuvre des réformes structurelles et des projets prioritaires de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 ainsi que pour la pérennisation des progrès socioécono-

miques." La relance de l'économie nationale, les réformes institutionnelles et financières et les multiples actions de développement et de croissance réalisées dans tous les secteurs, dans le cadre de l'exécution de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 conformément à votre vision, font aujourd'hui du Togo, un partenaire sûr, un pays modèle, dont les lendemains sont rassurants et prometteurs".

Le ministre, Secrétaire général du gouvernement est particulièrement revenu sur les réformes majeures réalisées dans l'administration publique notamment la modernisation

du secteur, la digitalisation des procédures administratives, l'adoption du nouveau statut de la fonction publique et l'effectivité de l'Assurance maladie universelle (AMU).

" Cette résilience et cette endurance n'ont été possibles que grâce au climat de paix et de stabilité politique dont jouit exceptionnellement notre pays sous la très haute direction du Président de la République et par l'effet de votre puissante diplomatie appréciée par tous les observateurs internationaux".

Le ministre, Secrétaire général du gouvernement a exprimé au chef de l'État, toute l'admiration de l'administration togolaise, pour ces résultats éloquentes et lui a réitéré sa détermination à s'investir pleinement dans la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

" Je voudrais au nom de l'ensemble des administrations publiques et des administrateurs de notre pays, réitérer notre engagement, notre dévouement et notre loyauté pour qu'ensemble, à vos côtés, nous poursuivions les grands chantiers que vous avez initiés pour le bonheur et la prospérité du peuple togolais".

Pour terminer, le ministre, Secrétaire général du gouvernement, a réaffirmé au Président Faure Essozimna Gnassingbé l'engagement des agents publics à relever à ses côtés, les importants enjeux et défis de l'année.

La rédaction



Une vue des membres du Gouvernement et autres autres personnels de l'administration

Libération du fils de Mohamed Bazoum :

Un nouveau triomphe de la diplomatie de Faure Gnassingbé

Le fils de l'ancien président nigérien Mohamed Bazoum, Mohamed Bazoum Salem, arrêté et détenu depuis le coup d'Etat du mois de juillet 2023, bénéficie depuis hier 8 Janvier 2023 d'une liberté provisoire.



Cette libération même si elle est provisoire et que l'intéressé reste inculpé de " complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité ou la sureté de l'Etat " elle est le fruit du travail acharné, mené de main de maitre par le président togolais Faure Essozimna Gnassingbé.

le nouveau pouvoir nigérien pour apaiser la tension entre lui et la communauté internationale, le Chef de l'État sera confirmé dans cette mission par la CEDEAO.

Au rang des priorités que le Président togolais devrait gérer, c'est obtenir la libération de l'ancien Président Mohamed

Bazoum et sa famille, discuter et obtenir de la part de la junte au pouvoir une durée raisonnable de la

transition etc.

Notons que le Président déchu et son épouse restent toujours prisonnier dans

l'enceinte du palais Présidentiel.

L'éveil.tg

Pascal Bodjona :

Le grand retour !

Comme une trainée de poudre, l'information, au départ une rumeur a fait le tour des réseaux sociaux pour finalement devenir clameur. L'ancien Ministre d'État Pascal Akoussoulèlou Bodjona, tombé en disgrâce et déchu du gouvernement en 2012, est nommé au tout nouveau poste de Conseiller Spécial, Chargé des affaires politiques.



Pascal Bodjona

L'information sera confirmée dans la journée de Mercredi lorsqu'on a vu l'intéressé aux devants des personnalités de l'administration publique qui se sont rendues à Lomé 2 pour présenter les vœux de la nouvelle année au Chef de l'État.

Cette nomination loin d'être une surprise est plutôt la confirmation de la sagesse qui enseigne que " les souris de la même maison ne se mordent pas jusqu'aux os ".

Plusieurs sources

révèlent qu'avant de signer ce grand retour, Pascal Bodjona en homme politique avisé avait déjà trouvé le moyen de se faire pardonner par le Président de la République qui, en homme sage et de grand cœur avait passé une éponge sur ce qui pouvait constituer leur différend lui et le Président de la République. Pour preuve, celui que la presse surnommait Ministre Grand Format était toujours présent lors des cérémonies de grande envergure qui

impliquaient directement le président Faure Gnassingbé. À ce titre, Pascal Bodjona était parmi les invités qui ont pris part à la cérémonie d'investiture du Chef de l'État en 2020 au lendemain de sa brillante réélection lors de l'élection Présidentielle de la même année.

Lors des luttes Evala en pays Kabiyè, l'ancien ambassadeur du Togo aux USA au temps de Gnassingbé Eyadema, était toujours bien positionné dans les tribunes à toutes les étapes des

luttes.

On se rappelle également que lors de la crise de 2017, Pascal Bodjona avait déjà eu à travailler sur la demande du Ministre Ghanéen de la Sécurité Kan DaaPah, pour discuter directement avec le Chef de l'État Faure Gnassingbé et rencontrait régulièrement l'opposition également pour aplanir les divergences et aider à la recherche d'une porte de sortie.

C'est donc depuis cette époque que les observateurs avisés prédisaient le retour aux côtés de Faure Gnassingbé de Pascal Bodjona. Aujourd'hui c'est chose faite.

Après une longue période de traversée du désert, Pascal Bodjona devra à nouveau prouver sa loyauté et sa fidélité au Chef de l'État comme il l'a toujours fait aux premières heures de l'arrivée au pouvoir de Faure Gnassingbé et prouver aux yeux du Président mais aussi de l'opinion que la décennie passée loin du palais n'ont pas altérer son ambition d'apporter sa pierre pour la construction de l'édifice national à l'heure où plusieurs défis se dressent devant notre pays que ce soit en interne ou au plan extérieur.

Kpélafia Biva

Loi de finances 2024 :

L'OTR lance la campagne de vulgarisation

Moins de deux semaines après le vote par l'assemblée nationale de la loi de finance exercice 2024, l'Office togolais des recettes (OTR) a entrepris, mercredi 10 janvier 2024, une campagne de sa vulgarisation.



La table d'honneur ; au milieu, le Commissaire général de l'OTR

Une rencontre avec les associations et organisations partenaires de l'administration fiscale a eu lieu à la présidence de l'Université de Lomé sous l'égide du Commissaire Général de l'OTR, Philippe Kokou TCHODIE.

Le budget de l'État qui découle de cette loi de finances pour l'exercice 2024 s'équilibre en ressources et en charges à 2.179.125.009.000 FCFA, contre 1.975.542.463.000 FCFA en 2023, soit une hausse de 10,3 %.

Selon les informations, les orientations budgétaires de l'exercice 2024 visent à assurer l'accroissement des recettes à travers l'élargissement de



Une vue de l'assistance lors de la rencontre

l'assiette fiscale, la maîtrise des charges et du fonctionnement.

Ainsi, ce budget repose sur trois grands axes : les investissements structurants, les dépenses sociales et les dépenses sécuritaires.

Plus concrètement, la loi des finances pour l'exercice 2024, alignée

sur la feuille de route gouvernementale 2025, consacre 48 % des ressources à la promotion de l'inclusion et au développement du capital humain, 30,1% à la transformation économique, 21,9 % au renforcement de l'État.

Akpanawè

OTR : Plus de 1.000 milliards FCFA de recettes fiscales attendues en 2024

Pour cette année 2024, l'Office togolais des recettes (OTR) se donne pour objectif de mobiliser 1042 milliards FCFA pour les caisses de l'Etat, selon les projections de la Loi de finances 2024.

Un objectif ambitieux qui marque une hausse de 14% comparé aux 912 milliards FCFA d'objectif assigné l'an dernier (dont

près de 80% étaient récoltés à fin septembre 2023) à l'institution dirigée par Philippe Kokou Tchodié.

Il s'agit donc pour elle de contribuer pour près de la moitié (47,8%) au budget 2024 de l'Etat togolais, qui s'établit à



quelque 2179 milliards FCFA (environ 3,6 milliards de dollars).

Dans le détail, les impôts devront mobiliser 519,9 milliards FCFA, tandis que les douanes et droits indirects devront percevoir 522,2 milliards.

Pour parvenir à son objectif, l'Office togolais des recettes (OTR) devra poursuivre la mise en œuvre de sa politique de simplification de procédures et d'élargissement de l'assiette fiscale. Les mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales seront également renforcées.

G. A

Hermès : L'arme de la HAAC contre les sites illicites

De plus en plus de sites web de nos jours, présentent des contenus jugés illicites. Cette réalité inquiétante fait réagir l'autorité de régulation des médias, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Elle met en place un système de blocage des sites illicites : le Hermès.

Le lancement de cette application s'est effectué mardi 9 janvier dernier.



Une de la table d'honneur

L'objectif est de protéger les titulaires des droits ou leurs ayants-droits sur les contenus audiovisuels. Il est également question de mett-

re à l'abri des manques à gagner, les titulaires des droits sur les activités.

Pour l'opérationnalisation du système, plusieurs

acteurs entrent en jeu, notamment la HAAC, les titulaires des droits, les fournisseurs d'internet et l'opérateur Nagra, spécialisé dans la protection des contenus.

Le fait de soumettre une demande à la HAAC, et enclencher le processus à partir de l'opérateur Nagra lequel grâce à un robot, recherche et identifie les sites pirates est un gage pour disposer d'une autorisation de blocage.

M F

Agoè-Assiyéyé :

Après l'incendie, un site provisoire opérationnel pour le marché

Les commerçantes du marché Agoè-Assiyéyé n'ont pas encore fini de ressentir la douleur de l'incendie survenu il y a quelques semaines. Elles essaient de se remettre de ce sinistre. Une solution provisoire leur est trouvée. Un site provisoire pour s'abriter en attendant une solution efficace et durable.



Une vue du marché après l'incendie

A quelques kilomètres plus au nord, le terrain de Togo grain dans les encablures du quartier Agoè-Zongo se présente comme la solution provisoire. Un site aménagé et

mis en service par les autorités communales lundi 8 janvier dernier. Le nouveau site dispose de 42 hangars. L'espace a une capacité d'accueil d'environ 3 000 commer-

çants et commerçantes.

Dans la même dynamique, à Sogbossito, les autorités communales prennent des dispositions pour l'aménagement d'un autre site afin d'accueillir

la totalité des sinistrés.

Rappelons que c'est dans la nuit du 21 décembre que le marché Agoè-Assiyéyé a été ravagé par

un incendie, laissant plus de 6000 commerçants dans la désolation. Les 3/4 du marché, consumés par le feu.

The Heroes acte 9 :

Le comité d'organisation met les petits plats dans les grands

Evènement national qui met en lumière les acteurs socioculturels, The Heroes est à sa neuvième édition cette année. Les couleurs de cette grande soirée d'envergure sont déjà annoncés et le comité d'organisation s'active pour sa réussite.



La table d'honneur lors de la rencontre

Des innovations sont annoncées pour cet acte 9 qui a lieu le samedi 20 janvier à 20 heures au Palais des congrès de Lomé. Les organisateurs restent fidèles à l'objectif de l'évènement qui consiste à honorer les acteurs socioculturels qui se sont illustrés dans leurs domaines respectifs au cours de l'année.

Il est question de promouvoir la musique

togolaise, récompenser les artistes pour leurs efforts, encourager les faiseurs de tubes et offrir au public un meilleur spectacle.

Rachid Souleymane, président du comité d'organisation et premier responsable de Gold Events, structure organisatrice de l'évènement et toute son équipe promettent un spectacle inédit.

Le comité d'organisa-

tion évoque une grande nouveauté pour cette édition. La redistribution des gains issus du voting par SMS. L'organisation a décidé de partager avec les nominés (40/60) les ristournes des opérateurs de téléphonie mobile.

Il est important de préciser que la sélection des artistes se fait par un jury compétent mis en place pour la circonstance (Animateur radio, DJ

etc.) issus du milieu médiatique et culturel. Les 12 tubes de l'année seront un choix à 100% des résultats du voting. Le jury n'a pas droit sur les résultats.

Pour les différentes catégories la liste se présente comme suit :

- The Heroes : Les 12 meilleurs tubes de l'année

- Heroes artiste intérieur : Récompense le meilleur artiste à l'intérieur du pays

- Heroes DJ intérieur : Récompense des meilleurs DJ de l'intérieur du Togo

- Heroes artiste diaspora : Récompense du meilleur artiste résidant à l'étranger

- Heroes révélation : Récompense de l'artiste togolais qui est peu

connu de par ses chansons, mais qui fait un exploit au cours de l'année

- Le Prix de Mérite : Récompense de personnalités dans le domaine socioculturel qui ont marqué le showbiz au cours de l'année

- The Heroes DJ : Récompense du meilleur DJ

- The Heroes DJ Diaspora : Récompense du meilleur DJ ayant représenté son pays à l'étranger

- The Heroes Spirits : Récompense de la meilleure chanson d'influence spirituelle

- The Heroes Gospel : Récompense de la meilleure chanson Gospel de l'année.

MF

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER **N° VERT 8280** Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE **N° VERT 8201** Renseignements

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECHERCHES

FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

Deux trafiquants d'ivoire condamnés à un an de prison dont six mois de sursis, deux autres à soixante mois de prison ferme

Le Tribunal Correctionnel et Civil de Sotouboua a rendu son verdict, le 22 décembre 2023, condamnant les sieurs NOUKOUSSOU Yaopi et IGAME Kouami, deux trafiquants spécialisés dans le commerce illégal de défenses d'éléphants à un an de prison dont six mois de sursis. Ils ont écopé chacun d'une amende de deux millions de francs CFA.

Deux autres présumés trafiquants complices, en fuite, ont également été condamnés par contumace. Ainsi, Koffi, le propriétaire des défenses d'éléphants, habitant au Ghana et n'ayant pas fait le déplacement à Blitta, a été condamné à soixante mois de prison ferme et a écopé d'une amende de cinq millions de francs CFA.

Beaugars, le premier

démarcheur des défenses d'éléphants, n'ayant pas aussi fait le déplacement le jour de de la transaction, a été condamné par contumace à soixante mois de prison ferme et à une amende de cinq millions de francs CFA.

Les quatre trafiquants doivent solidairement payer à l'Etat Togolais, une somme de cinq millions de dommages et intérêts.

Ce type d'action juridique cadre parfaitement avec la vision de collaboration entre le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) et le réseau EAGLE-Togo qui s'active dans l'application des lois fauniques dans de nombreux Etats africains.

Les deux présumés trafiquants de défenses d'éléphants, ont été interpellés



Une vue des deux présumés malfrats

le 18 octobre 2023, par les agents de la Police Judiciaire de Blitta, en pleine négociation de vente de deux défenses d'éléphants en plus d'un morceau d'ivoire qu'ils ont enfoui dans des bananes plantains, le tout emballées dans un grand sac.

Arrêtés pour flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de produits fauniques, ils sont d'abord mis en garde à vue à la Direction de la Police Judiciaire de Blitta, avant d'être déférés, le 23 octobre dernier, à la prison civile de Sokodé, après avoir reconnu les faits à eux reprochés, devant le procureur au Tribunal Correctionnel et Civil de Sotouboua.

Les défenses d'éléphants saisies selon les présumés trafiquants proviennent du Ghana voisin, via Assoukoko, une localité frontalière entre le Togo et le Ghana, avant d'être acheminées à Blitta pour transaction illicite.

Le trafic illicite auquel les deux présumés trafiquants et leurs deux autres complices ont tenté de se livrer, tombe sous le coup de l'article 796 du nouveau code pénal qui sanctionne toute personne qui fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation à

une peine d'emprisonnement d'un à six mois et d'une amende de cent mille à cinq cent mille francs CFA ou de l'une de ces deux peines.

L'article 761 de ce même code sanctionne aussi, toute personne qui détruit ou fait le commerce direct ou indirect sans droit d'espèces animales ou végétales à une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinq millions de francs CFA sans préjudice de toute autre disposition au code.

Rappelons que l'éléphant est une espèce animale intégralement protégée aux plans national et international. Malheureusement, il continue à être décimé par les trafiquants de produits fauniques avides d'argent ; il est en voie d'extinction. Le Togo qui s'est engagé à protéger les espèces animales en voie d'extinction, reste vigilant et traque tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage. Les actes commis par les trafiquants de faune sauvage, ne peuvent demeurer impunis. Cette condamnation exemplaire vient une fois de plus traduire concrètement la volonté des autorités togolaises de se battre pour la protection de sa biodiversité.

EAGLE-Togo/décembre/2023



IMMATRICULATION FISCALE DES PARTICULIERS.

Simplifiez vos démarches en quelques clics.
Désormais, créez votre NIF en ligne.

<https://nif.otr.tg>

Gratuit - Rapide - Efficace

Canal OTR +228 90 99 41 01 FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

Nous sommes plus de 4 Millions d'abonnés

à profiter du plus grand réseau 4G+ avec la plus large couverture nationale

4G+

1-00000

#nous sommes le Togo

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédogan, non loin de la Pharmacie Vigueur
Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Gautier A.
Kahf DJOBO (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires